



Diplôme d'Université Droit et technologies du numérique (formation continue)

Diplôme d'Université Droit et Technologies du Numérique

Le Diplôme d'Université « Droit et technologies du numérique » (DU DTN) rencontre depuis sa création en 2017 un indéniable succès en raison de son orientation interdisciplinaire, à la frontière du droit, de la gestion, de l'informatique, de la communication et de l'économie. Consacré au numérique et à son environnement, le DU DTN constitue un atout pour tout étudiant ou professionnel souhaitant se former aux nouveaux enjeux et aux nouvelles technologies qui alimentent cette discipline en constante évolution.

Plébiscité par les acteurs professionnels qui voient dans ce diplôme un excellent vivier de spécialistes formés à tous les aspects du numérique, le DU DTN se singularise par le large spectre des thématiques enseignées ainsi que par la place réservée à des modules pratiques et aux rencontres avec des intervenants d'entreprises ou institutions actives dans la transformation numérique.

<https://du-dtn.u-paris2.fr/fr>

Responsables de la formation :

- > [Simon PORCHER](#), Professeur en sciences de gestion
- > [Gabriel SEBBAN](#), Maître de conférences en droit privé

Contact administratif :

scol-master-assas@assas-universite.fr

Ouverture des candidatures

- > 1ère phase : du 2 juin au 6 juillet inclus.
- > 2ème phase : du 18 août au 7 septembre inclus.

Contact administratif

Responsables de la formation :

[Simon PORCHER](#), Professeur en sciences de gestion
[Gabriel SEBBAN](#), Maître de conférences en droit privé

Coût de la formation

4 100 € + les droits d'inscription à l'université

Cette formation n'est pas éligible au CPF
[d'autres financements existent](#)

Diplôme d'Université Droit et technologies du numérique (formation continue)

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Droit](#)

[Gestion](#)

[M. Simon PORCHER](#)

[M. Gabriel SEBBAN](#)

[Diplôme d'université \(DU\)](#)



[Diplôme d'Université](#)

7 mois (d'octobre à mai)

[Formation continue](#)

Équipe pédagogique

Le directeur du diplôme rassemble une équipe d'intervenants hautement qualifiés dans le domaine du droit du numérique, mêlant experts académiques et professionnels de terrain. Grâce à cette complémentarité, la formation propose des enseignements actualisés couvrant les enjeux clés du numérique — données personnelles, propriété intellectuelle, plateformes, cybersécurité, intelligence artificielle — et offre aux participants une approche interdisciplinaire alliant théorie, cas pratiques et compréhension des grandes transformations technologiques.

[Bac +4](#)

Conditions d'accès

Le DU DTN est ouvert, en formation continue, aux professionnels pouvant faire valoir deux ans d'expérience professionnelle et souhaitant se former au droit et aux technologies du numérique.

Les professionnels doivent joindre à leur dossier de candidature : la liste de leur diplômes antérieurs, un CV et une lettre de motivation.

Une sélection sur dossier est opérée. Une bonne maîtrise de l'anglais est demandée (équivalent score 850 TOEIC).

Les dossiers de candidature doivent être déposés sur la [plateforme e-mundus](#) entre le 20 juin et le 9 juillet 2023. Une deuxième session de candidature sera, si besoin, organisée entre le 21 août et le 3 septembre 2023.

La capacité d'accueil est fixée à 50 étudiants.

Organisation des enseignements

Les cours se déroulent de septembre à juin, chaque mercredi de 17h00 à 20h00, et un à deux samedis par mois, de 9h00 à 12h00, à la Maison des Sciences de Gestion (1 rue Guy de la Brosse, 75005 Paris).

Volume horaire total du diplôme : 103.5 heures (45 heures au premier semestre, 58.5 heures au second semestre).

Contenu des enseignements

Les enseignements sont répartis par modules. Ils sont dispensés tout au long de l'année.

Module 1 : Transformation numérique (12 heures)

- > Les impacts économiques et sociaux du numérique (6 heures)
- > Les enjeux de la transformation numérique dans le secteur de l'audiovisuel ou dans le secteur de l'édition (3 heures)
- > Atelier pratique : étude de cas (3 heures)

Module 2 : Données (27 heures)

- > RGPD : grands principes (3 heures)
- > RGPD : champ d'application (3 heures)
- > RGPD : responsabilité et documentation interne (3 heures)
- > RGPD : droit des personnes concernées (3 heures)
- > RGPD : contrôle et sanctions (3 heures)
- > RGPD : figure du DPO – aspects pratiques (3 heures)
- > Perception consommateur (3 heures)
- > Managing Data et Data Science (6 heures)



Module 3 : Numérique et propriété intellectuelle (21 heures)

- > Droit d'auteur et numérique (notions de base, logiciels, bases de données, IA) (9 heures)
- > Marques et Internet (3 heures)
- > DNS et noms de domaine (3 heures)
- > Copyright in the Digital Single Market (3 heures)
- > Trade secrecy protection in the EU (3 heures)

Module 4 : Régulation et contrôle des activités en réseaux (15 heures)

- > Régulation du e-commerce et des plateformes en ligne (3 heures)
- > Régulation des réseaux sociaux et des influenceurs ou Le contrôle par l'employeur de l'activité des salariés (3 heures)
- > La responsabilité des fournisseurs d'accès et d'hébergement (3 heures)
- > Internet Regulation (6 heures)

Module 5 : Innovations de rupture (18 heures)

- > Blockchains (9 heures)
- > Fiscalité des actifs numériques (3 heures)
- > Les objets connectés (3 heures)
- > Intelligence artificielle (3 heures)

Module 6 : Cybersécurité (10.5 heures)

- > Cybercriminalité et sécurité des entreprises (4.5 heures)
- > Atelier pratique : le hacking éthique (3 heures)
- > Atelier pratique : l'OSINT (3 heures)

Le contrôle des connaissances s'effectue au moyen :

- > D'un examen terminal, consistant dans une épreuve écrite de trois heures (cas pratique et questions de cours) ;
- > De l'écriture et de la soutenance d'un travail collectif.
- > Chacune de ces deux épreuves est affectée d'un coefficient de 0.5.

Une note de 10/20 est requise pour l'obtention du DU.

Le DU comporte les mentions suivantes, selon la note obtenue :

- > À partir de 10 : mention passable ;
- > À partir de 13 : mention assez-bien ;
- > À partir de 15 : mention bien ;
- > À partir de 17 : mention très bien.

<https://candidatures-cfp.u-paris2.fr/campagne-info?view=programme&cid=251>

Candidature

Cliquer ici pour déposer votre dossier de candidature en ligne.